

Informations de base	
2003/0282(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Piles et accumulateurs ainsi que déchets de piles et d'accumulateurs Abrogation 2020/0353(COD) Modification 2007/0036(COD) Modification 2008/0081(COD) Modification 2012/0066(COD) Modification 2015/0272(COD) Subject 3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/11/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0723 	Résumé
15/12/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
06/04/2004	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
06/04/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0265/2004	
19/04/2004	Débat en plénière		
20/04/2004	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0304/2004	Résumé
18/07/2005	Publication de la position du Conseil	05694/5/2005	Résumé
08/09/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
22/11/2005	Vote en commission, 2ème lecture		Résumé
24/11/2005	Dépôt de la recommandation de la commission, 2ème lecture	A6-0335/2005	
12/12/2005	Débat en plénière		
13/12/2005	Décision du Parlement, 2ème lecture	T6-0495/2005	Résumé
13/12/2005	Résultat du vote au parlement		
25/04/2006	Rejet par le Conseil des amendements du Parlement		Résumé
02/05/2006	Réunion formelle du Comité de conciliation		
02/05/2006	Décision finale du comité de conciliation		Résumé
19/06/2006	Projet commun approuvé par les co-présidents du Comité de conciliation	03615/2006	
27/06/2006	Dépôt du rapport de la commission, 3ème lecture	A6-0231/2006	
03/07/2006	Débat en plénière		

04/07/2006	Décision du Parlement, 3ème lecture	T6-0284/2006	Résumé
04/07/2006	Résultat du vote au parlement		
18/07/2006	Décision du Conseil, 3ème lecture		
06/09/2006	Signature de l'acte final		
06/09/2006	Fin de la procédure au Parlement		
26/09/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		